Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 6870372
Centre d'intérêt: 870

Hypothèses de regroupements de fonctions de travail en vue de l'élaboration des programmes menant à une attestation de capacité dans le cadre des cheminements particuliers de formation 16-18 ans (insertion professionnelle) / Direction générale des programmes, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1988.
20 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Dans les écoles du Québec, on sait s'adapter. Version anglaise publ. ss le titre : Suggested job groups for the development of programs leading to an attestation of skills : individualized paths for learning : students aged 16-18 (work skills education). Code : 16-1531A ; 6788-1116. Code: 16-1531 ; 6788-882.

ISBN 2-500-14195-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Descripteur(s): Classification des emplois * Formation professionnelle * Répertoire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Afin de faciliter la mise en oeuvre des "Cheminements particuliers de formation 16-18 ans" et en réponse à la demande de plusieurs commissions scolaires qui ont à prévoir l'élaboration de programmes d'insertion professionnelle, la Direction a élaboré des hypothèses de regroupements de fonctions de travail correspondant à des emplois existant sur le marché du travail. Ces emplois n'exigent que peu ou pas de formation spécifique. Les fonctions regroupées sont tirées de la Classification canadienne et apparaissent comme emplois non spécialisés d'un niveau inférieur à 3 en formation générale et à 4 en préparation professionnelle spécifique. La liste propose des emplois communs qui se retrouvent de façon assez générale dans tout le Québec. En ce qui concerne les programmes qui répondraient davantage aux besoins particuliers d'une région, il revient aux commissions scolaires de les élaborer selon le cadre d'élaboration des programmes d'insertion professionnelle. Certains emplois de niveaux 2 et 3 n'apparaissent pas dans le document. La raison en est que dans certains secteurs, et particulièrement celui de la papeterie, les exigences d'emploi posées par les employeurs sont tellement élevées que les probabilités d'y accéder sont presque nulles.

Type de document: r

DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC

on sait s'adapter.

HYPOTHÈSES DE REGROUPEMENTS DE FONCTIONS DE TRAVAIL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES MENANT À UNE ATTESTATION DE CAPACITÉ DANS LE CADRE DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION 16-18 ANS

(INSERTION PROFESSIONNELLE)

MARS 1988

Québec

EDMQ 89703-72

HYPOTHÈSES DE REGROUPEMENTS DE FONCTIONS DE TRAVAIL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES MENANT À UNE ATTESTATION DE CAPACITÉ DANS LE CADRE DES CHEMINEMENTS PARTICULIERS DE FORMATION 16-18 ANS

(INSERTION PROFESSIONNELLE)

Direction générale des programmes
Direction de l'adaption scolaire et des services complémentaires

EDQ 0870372

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN : 2-500-14195-4

Dépôt légal — deuxième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Présentation	I
Remarques	II
Agro-alimentation	1.
Foresterie	2.
Meuble et bois	3.
Mines et métallurgie	4.
Transformation des produits métalliques	5.
Transformation des produits non métalliques et chimiques	6.
Textile et cuir	7.
Imprimerie et édition	8.
Transport et entreposage	9.
Commerce	10.
Services publics et gouvernementaux	16.
Services de santé et services sociaux	17.
Hébergement et restauration	18.
Entretien	20.

PRÉSENTATION:

Afin de faciliter la mise en oeuvre des "Cheminements Particuliers de Formation 16-18 ans" et en réponse à la demande de plusieurs responsables de commissions scolaires qui ont à prévoir l'élaboration des programmes d'insertion professionnelle, la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires a élaboré des hypothèses de regroupements de fonction de travail correspondant à des emplois existant sur le marché du travail. Ces emplois n'exigent que peu ou pas de formation spécifique.

Les fonctions regroupées sont tirées de la "Classification Canadienne Descriptive des Professions" et apparaissent comme emplois non spécialisés d'un niveau inférieur à 3 en formation générale et à 4 en préparation professionnelle spécifique. Cette liste n'est pas exhaustive et ne tient pas compte de vocations industrielles caractéristiques d'une région donnée; elle propose des emplois plus communs qui se retrouvent de façon assez généralisée dans tout le Québec.

Quant aux programmes qui répondraient davantage aux besoins particuliers d'une région et qui ne sont pas décrits dans le C.C.D.P., il revient aux commissions scolaires concernées de les élaborer selon le cadre d'élaboration des programmes d'insertion professionnelle.

Certains emplois de niveaux 2 et 3 n'apparaissent pas dans ce document. La raison en est que dans certains secteurs, et particulièrement celui de la papeterie, les exigences d'emploi posées par les employeurs sont tellement élevées que les probabilités d'y accéder sont presque nulles.

NOTES EXPLICATIVES:

Afin de mieux comprendre les informations contenues dans ce document, voici les éléments que nous avons retenus pour effectuer ces regroupements:

1- Chaque fonction retenue correspond à un emploi existant sur le marché du travail.

2- Chaque numéro apparaissant dans la colonne (Hypothèses de regroupements) correspond à un emploi décrit dans le document "Classification Canadienne Descriptive des Professions".

3- Chaque fonction est constituée de 2 ou 3 emplois se rapportant à un même secteur et dont la somme des temps de formation globale totalise environ 300 heures.

Chaque fonction apparaissant dans ce document devrait être traduite en capacités à développer. À cette fin, le cadre d'élaboration des programmes d'insertion professionnelle qui paraîtra sous peu contiendra les informations nécessaires pour faciliter cette opération.

De plus, deux modèles de programmes d'insertion professionnelle seront élaborés notamment dans le secteur des services et celui de la manutention.

REMARQUES PARTICULIÈRES:

Les emplois du secteur de la construction qui sont suggérés sont soumis à la Loi de la construction et aux règlements afférents. Une carte de compétence est exigée pour travailler sur un chantier de construction. Pour exercer un métier de la construction, il faut avoir suivi un cours sur la santé et la sécurité au travail et un cours de sensibilisation aux métiers de la construction totalisant 90 heures.

Pour les jeunes concernés par les emplois cités dans le présent document, la seule entrée possible sur le marché du travail est d'avoir un contrat avec les employeurs. Plus de précisions peuvent vous être fournies par le responsable de la formation professionnelle de votre commission scolaire. Il n'en demeure pas moins que les stages de formation sur un chantier de construction sont impossibles.

Nous espérons que ce document vous soit utile.

La Direction de l'adaptation scolaire
et des services complémentaires

Dans le présent document, les titres de fonction sont tirés de la "Classification Canadienne Descriptive des Professions", et s'appliquent autant aux garçons qu'aux filles.

SECTEUR: AGRO-ALIMENTATION

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Garçon de ferme de l'agriculture	7198-126 + 7198-122 + 7198-114 ou 7198-130 ou 7198-146	300 heures
Aide-jardinier	7195-146 + 7195-126 + 7195-142 ou 7195-150	300 heures
Aide-boulanger	8213-218 + 8528-230 + 8258-224	300 heures
Aide-laitier	8223-138 + 8223-126 ou 8223-130 ou 8223-134	300 heures
Aide-fromagier	8223-218 + 8223-226 ou 8223-222 + 8223-226	300 heures
Préposé aux soins d'animaux	7187-142 + 7198-138 + 7199A-162	300 heures
Préposé-boucher (abattoir)	8215-146 + 8215-158 ou toute autre fonction entre (8215-134 à 8215-270)	300 heures
Préposé dans une usine de conditionnement de poisson	8217-112 ou 8217-114	300 heures
Préposé dans une usine de conditionnement des fruits et légumes	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8221-114 à 8221-150) ou (8229-366 à 8229-390)	300 heures
Préposé au triage des oeufs	7198-110 + 7199B-116 ou 7199B-118	300 heures

SECTEUR: FORESTERIE

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Bûcheron	7513-122 + 1 fonction de travail entre (7513-118 à 7513-134) ou entre (7517-126 à 7517-158) ou entre (7518-110 à 7518-126)	300 heures

SECTEUR: MEUBLES ET BOIS

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Préposé au sciage du bois	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8231-150 à 8231-174) ou entre (8238-110 à 8238-138) ou entre (8239-118 à 8239-154)	300 heures
Ouvrier fabrication contre-plaqué	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8233-130 à 8233-182)	300 heures
Ouvrier au traitement du bois	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8235-146 à 8235-174) ou entre (8353-130 à 8353-150)	300 heures
Manoeuvre et travailleur assimilé (articles en bois)	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8541-150 à 8541-218) ou entre (8548-110 à 8548-138) ou entre (8549-126 à 8549-282)	300 heures

SECTEUR: MINES ET MÉTALLURGIE

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Aide-fcreur	7713-150 + 7713-166	300 heures
Ouvrier au concassage et au broyage des minerais	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8113-198 à 8113-250) ou entre (8119-146 à 8119-310)	300 heures
Manœuvre et travailleur assimilé de la métallurgie	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8148-110 à 8148-150) ou entre (8149-122 à 8149-298)	300 heures

SECTEUR: TRANSFORMATION DES PRODUITS MÉTALLIQUES

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Aide d'atelier d'usinage	8139-202 + 8339-270	300 heures
Aide-forgeur	8331-198 + 1 fonction de travail entre (8331-190 à 8331-210)	300 heures
Aide-soudeur	8335-342 + 1 fonction de travail entre (8335-170 à 8335-278)	300 heures
Monteur (fabrication matériel agricole)	8523-138 + 8523-142 ou 8523-146	300 heures
Monteur de pièces d'horlogerie	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8527-166 à 8527-194)	300 heures
Monteur (automobile)	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8511-126 à 8511-134) ou entre (8513-130 à 8513-146)	300 heures
Monteur (matériel électrique)	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8531-260 à 8531-448) ou entre (8534-182 à 8534-262) ou entre (8536-270 à 8536-298) ou entre (8539-190 à 8539-226)	300 heures

SECTEUR: TRANSFORMATION DES PRODUITS NON METALLIQUES ET CHIMIQUES

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Manoeuvre traitement produits chimiques	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8161-238 à 8161-378) ou entre (8165-240 à 8165-244) ou entre (8171-122 à 8171-190)	300 heures
Manoeuvre traitement caoutchouc	Regrouper ensemble 3 fonctions de travail entre (8571-118 à 8571-226) ou entre (8575-142 à 8575-262) ou entre (8576-154 à 8576-186)	300 heures

SECTEUR: TEXTILE ET CUIR

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Manoeuvre - fabrication textile	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8261-130 à 8261-202) ou entre (8265-126 à 8265-186) ou entre (8267-150 à 8267-234) ou entre (8273-122 à 8273-154) ou entre (8275-130 à 8275-274) ou entre (8276-154 à 8276-194) ou entre (8278-110 à 8278-198) ou entre (8279-130 à 8279-214)	300 heures
Manoeuvre de la confection	Regrouper ensemble 3 fonctions de travail entre (8566-134 à 8566-162) ou entre (8568-110 à 8568-266) ou entre (8569-178 à 8569-358)	300 heures
Travailleur dans les tanneries de cuir et fourrure	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8295-122 à 8295-150)	300 heures
Coupeur*	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8551-162 à 8551-214)	300 heures
Aide-cordonnier*	8561-158 avec une des fonctions entre (8561-134 à 8561-334)	300 heures
Aide-rembourreur*	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (8562-130 à 8562-186)	300 heures

* Pour cette fonction, il est essentiel de référer à la description apparaissant au C.C.D.P.

SECTEUR: IMPRIMERIE - ÉDITION

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Aide-sérigraphiste	9519-158 + 9519-162 + 9519-166	300 heures
Marqueur	9512-198 + 1 fonction entre (9519-222 à 9519-262)	300 heures

SECTEUR: TRANSPORT - ENTREPOSAGE

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Porteurs - chasseurs	6135-110 + 6135-114	300 heures
Aide-chauffeur de camion	9179-186 + 9179-190	300 heures
Déménageur	9313-122 + 9319-118	300 heures
Chargeur - déchargeur	9313-134 + 9313-130 + 9313-142	300 heures
Manutentionnaire	9318-110 + 9318-114 + 9318-118 + 9318-122	300 heures
Emballeur	9317-126 + 9317-130 ou 9317-218	300 heures

SECTEUR: COMMERCE - BUREAU

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Commis-pointeur	4151-198 + 4151-202 + 4153-150	300 heures
Peseur	4157-126 + 4157-130 + 4157-134	300 heures
Messager	4173-134 + 4177-118 ou 5193-126	300 heures
Classeur	4169-146 + 4179-130	300 heures
Employé au comptoir	4199-258 + 5179-126	300 heures

SECTEUR: COMMERCE AU DÉTAIL

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Garçon - livreur	4177-122 + 5193-126	300 heures
Livreur - vendeur de journaux	5143-110 + 5143-114 + 5193-126	300 heures
Commis - super-marché	5137-111 + 5137-118 ou 5179-126 ou 4159-154	300 heures

SECTEUR: COMMERCE - AUTOMOBILE

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Commis de station-service	5145-110 + 5145-118	300 heures
Poseur de silencieux*	8581-186	300 heures
Nettoyeur de véhicules	6198-126 + 8581-210 + 5145-110	300 heures
Aide-peintre	8595-314 + 8581-206 + 8595-174	300 heures

* Pour cette fonction, il est essentiel de référer à la description apparaissant au C.C.D.P.

SECTEUR: COMMERCE - ENTRETIEN DES VÊTEMENTS ET DES TISSUS D'AMEUBLEMENT

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Blanchisseur	6161-114 + 6161-118	300 heures
Aide-nettoyeur	6163-122 + 1 fonction de travail entre (6161-122 à 6161-134) ou entre (6165-110 à 6165-134)	300 heures
Aide-teinturier	6169-146 + 6169-166	300 heures
Dégraisseur et presseur	6169-134 + 6169-166	300 heures
Raccomodeur	6169-150 + 6169-148 + 6169-166	300 heures
Ouvrier d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement	6169-154 + 6169-158 + 6169-162	300 heures

SECTEUR: COMMERCE - BIJOUTERIE

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Chaîniste	8591-130 + 8591-186	300 heures
Assembleur de bracelets	8591-162 + 8591-190	300 heures
Assembleur de trophées	8591-234 + 8591-190	300 heures
Polisseur	8591-170 + 8591-238	300 heures
Monteur	8591-242 + 8591-166 + 8598-150	300 heures

SECTEUR: COMMERCE - LABORATOIRES PHOTOGRAPHIQUES

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Ouvrier de laboratoires photographiques	Regrouper ensemble 2 fonctions de travail entre (9591-142 à 9591-170)	300 heures

SECTEUR: SERVICES PUBLICS - GOUVERNEMENTAUX

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Garçon de bibliothèque	4169-158 + 4169-146	300 heures
Messager	4177-118 + 4713-134 ou 4177-126 ou 4199-266 ou 5193-126	300 heures
Surveillant de Parc	6119-122 + 6144-126	300 heures

SECTEUR: SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Préposé à l'entretien	6191-118 + 6133-114 + 3159-198	300 heures

SECTEUR: HÉBERGEMENT - RESTAURATION

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Aide-cuisinier	6121-134 + 6121-136 ou 6121-140 ou 6121-144 ou 6129-114 ou 8229-426	300 heures
Serveur*	Regrouper ensemble 3 fonctions de travail entre (6125-114 à 6125-140)	300 heures

* Pour cette fonction, il est essentiel de référer à la description apparaissant au C.C.D.P.

SECTEUR: HÉBERGEMENT - RESTAURATION - ENTRETIEN

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Préposé à l'entretien	6133-114 + 6133-110 ou 6149-146	300 heures
Domestique d'hôtellerie	6139-110 + 5179-126	300 heures
Nettoyeur de camp	6139-118 + 6191-114 + 6149-146	300 heures
Garçon de service	6198-118 + 6198-122 + 6198-134	300 heures

SECTEUR: ENTRETIEN

FONCTION	Hypothèses de regroupements de sous-fonctions selon les codes du C.C.D.P.	TEMPS MAXIMUM APPROXIMATIF
Aide-concierge*	6191-110 + 6191-114	300 heures
Nettoyeur	Regrouper ensemble 3 fonctions de travail entre (6191-113 à 6191-122)	300 heures
Domestique ou aide-familiale	6142-130 + 6147-130 ou 6149-146 ou 6191-114	300 heures

* Pour cette fonction, il est essentiel de référer à la description apparaissant au C.C.D.P.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-1531
5758-882